



Ligue Francophone Belge de Tir à l'Arc

De la F.R.B.T.A, association sans but lucratif.

Ronse, le 06 octobre 2005.

PV du CA du 10 novembre 2005.

Présents : M.Verstraeten, L.Lejeune, P.J.Lemaire,
D.Fievet, M.Ronsse, P.Meunier, P.De Maere et
M.Van Vlanderen.

Excusés : P.Wiggeleer, G.Deltour, G.Delcominette, J.Rolin.

Ouverture de séance : 19h00.

ORDRE DU JOUR :

1. Accueil par le Président :

Le Président remercie administrateurs et délégués pour leur présence, il ouvre la séance.

Le Président s'engage à écrire au conseil d'administration du « Grand Serment Royale des Archers de St Sébastien Bruxelles » pour demander les modalités d'accès à la salle de réunion en vue d'y tenir les futurs Conseils d'Administration.

Il sollicitera la possibilité de disposer d'une armoire pour le dépôt des registres de la LFBTA, dépôt imposé par la loi dès le 1^{er} janvier 2006.

2. Approbation du PV du CA du 07.10.05 :

Le PV du CA du 07.10.05 est rédigé, toutefois l'emploi du temps du secrétaire général ne lui a pas permis de le dactylographier.

Le PV sera approuvé ultérieurement par le CA.

3. Comité de ballottage :

Le comité de ballottage approuve l'inscription de 11 nouveaux membres ... voir liste (n°6-2005) jointe à la présente.

4. Rapport des Délégués tir nature et de provinces :

tir nature : ~ une erreur d'adresses dans l'archer (2° 2005), ces mêmes adresses non corrigée dans l'archer (3° 2005), sont la raison d'un échange plutôt houleux entre le président du club CDC et le secrétaire administratif. Le secrétaire général a écrit à Mr. Willems afin d'apaiser les esprits.

~ le délégué à l'arbitrage « tir nature » s'étonne de ne pas être repris dans la liste des responsables à l'arbitrage de la page 2 de l'Archer. L'éditeur responsable veillera à réparer cette omission.

~ calendrier « tirs nature », deux réponses reçues ce jour. Le délégué va tenter de réveiller ses troupes.

~ règlement « arcs nus en salle », la réaction des archers « tir nature » est mitigée. Le CA qui souhaite qu'un texte harmonise et légalise leur participation aux compétitions en salle est en attente du feu vert du délégué pour officialiser un texte.

~ la proposition de charger F. Buggenhout de la gestion de la cellule « entraînement haut niveau tir en campagne et nature », laisse le délégué nature perplexe, les contacts du passé ne jouant pas en faveur de Mr. Buggenhout. Le DT rappelle que la ligue ne compte pas légion de brevetés ADEPS de niveau 3 (moniteur) et qu'en matière de subsides, l'ADEPS n'autorise pas n'importe quoi.

Mr. Buggenhout qui peut déjà compter sur une équipe field, se propose de former une équipe en 3DI.

Namur : ~ RAS.

Brabant : ~ Pierre De Maere, le délégué fraîchement élu est présenté par le trésorier. Le secrétaire général demande que cette nomination soit confirmée par un écrit venant de la province.

~ le délégué souhaite que les arbitres veillent à ce qu'un peu de discipline soit respectée sur les lignes d'arcs prévoir zones de passage pour les archers.

5. Rapport du responsable Sport pour Tous et de la Jeunesse :

Pôle jeunes : six nouvelles recrues ont rejoints le pôle jeunes.

Depoitier Julien et Rolly Cédric du Centaure Fleurus; Bouffioux Aude, Van Reybrouck Nicolas et De Brouwer Raphaël du Grand Serment Bruxelles ; Royen Laurent du Gouden Pijl Evere. Ils ont participé à leur premier stage.

Pour les autres membres, les stages se poursuivent dans une ambiance relativement bonne.

Jeunes archers field et 3DI : il semble difficile de les intégrer aux entraînements du Pôle Jeunes qui sont axés FITA. La solution est donc de les associer aux équipes Field et 3DI.

Revue et Site LFBTA : Marc souhaite qu'un article de présentation des membres du pôle jeunes illustré de photos soit publié dans la revue « l'Archer ». L'éditeur responsable prend acte.

Marc souhaite une adresse courriel « Polejeune@lfbta.be » pour faciliter les échanges membres/responsable. Pourquoi pas mais est-ce vraiment indispensable ?

Stage pour tous : le stage organisé en 2005 à Liège (LIE) fut une réussite, il est souhaitable de le réorganiser en 2006. Le club de Liège proposera une date à Marc.

Le trésorier vérifiera s'il est possible de bénéficier d'un budget dans le cadre de la politique « Sport pour tous ». Le secrétaire général se renseignera près de l'AISF des possibilités de subsidier de telles actions.

6. Rapport du directeur technique :

Distinctions FITA pour débutants : La Fita propose aux Fédérations d'intégrer dans leurs organisations extérieures, différentes distances et performances donnant droit à des distinctions pour les débutants.

Sur proposition du Directeur Technique, le CA propose de ne pas les utiliser en LFBTA et par delà en FRBTA.

Après analyse, il apparaît que seules deux distinctions proposées se rapprochent quelque peu d'un brevet existant en LFBTA : *Flèche Blanche* : 115/150 -5x3 flèches -blason 80 à 10m

Flèche Bleu : 115/150 -5x3 flèches -blason 80 à 18m

Quant au reste, tout est différent, on parle de tir à : 6m, 8m, 10m, 14m, 18m, 22m et 26m. Il est déjà difficile de monter un terrain FITA qui offre 6 ou 7 distances.

Que dire d'une organisation exigeant le double de distances.

Préparation des élites et programme 2005-2006 : il faut apporter deux modifications à la liste d'élite remise au CA du 07-10-2005 :

- Alors qu'il remplissait tous les critères dès septembre, Michaël Ghisse n'a pas osé se lancer dans l'aventure. En réunion de travail du 06 décembre 2005, le CA a accepté qu'il prenne le train en marche. Son objectif sera programmé à l'horizon 2007.

- L'ADEPS accorde le statut d'espoir sportif à huit jeunes archers : Vandevorde Aurore, Huin Pierre, Vandestruck Philippe et Masure Nicolas en recurve

Dessoy Catheline, Prieels Sarah, Piette Laurent, et Vandepoele Mathieux en compound.

Une demande de statut de « Sportif de Haut niveau » a été introduite auprès de l'adepts pour JM.Piquet, M.Prelipcean, S.Denayer, S.Clart et S.Kyritsoglou.

Plan Programme : Le Plan programme à été déposé à l'ADEPS le 31 octobre 2005. Il présente toutes les actions envisagées pour la saison 2006 pour le « haut niveau » et pour la « promotion ».

Il s'articule selon 4 volets :

1°- Promotion, assistance au recrutement et développement du sport pour tous.

2°- Sport de haut niveau (Chapitre le plus volumineux).

3°- formation des cadres.

4°- lutte contre le dopage

Un exemplaire complet de ce document sera déposé avec les documents imposés par la loi, au siège de l'association.

Formation : - *Initiateur* : débute les 25 et 26 novembre pour se poursuivre en janvier.

16 candidats sont inscrits, il recevront un courrier.

- *Aide moniteur* : est reportée à l'automne 2006. Certains ont déjà manifesté de l'intérêt pour cette formation.

Les catégories de tir : Bien qu'en laissant la possibilité aux débutants, quels qu'ils soient, d'obtenir leurs progressions au sein de leur cercle de tir, diminuant ainsi le nombre de catégorie lors des tirs officiels, on constate que toutes les catégories sont parfois présentes (représentée quelque fois par un seul archer).

Dans certains tirs, pour +/-80 archers inscrits, on compte jusqu'à 28 catégories différentes ! Bien qu'il y ait une demande des dames vétérans d'être regroupées avec les dames master, supprimer des catégories pour l'obtention desquelles certains se sont battus, ne semble pas être la meilleure solution.

Permettre le regroupement en fonction des circonstances de catégories adjacentes peu représentées, peut être une solution ! (ex : si moins de trois archers dans catégorie X, on les classe avec les W ou le Y ...).

Deux autres propositions, l'une qui se réfère à l'âge, l'autre aux points ne doivent pas être rejetées tout de go.

Les avantages et les inconvénients des différents systèmes seront exposés et débattus lors de la réunion des cercles organisateurs du 18-11-2005.

Il est souhaitable qu'une solution se dégage avant le début de la saison extérieure 2006.

Réunion des organisateurs de tir (saison extérieure 2006) :

Le calendrier des tirs extérieurs 2006 doit y être finalisé.

Sept clubs organisateurs sollicitent l'attribution d'un OR70m, pour cinq repris dans le calendrier BAOC ! ... les organisateurs décideront.

D'autres thèmes seront proposés à la réflexion des membres présents :

- remise des prix, suivant le rang de l'archer ou en fonction du nombre de participant dans sa catégorie ?

- nombre de catégories !

- Passeport de tir simplifié dans sa présentation des brevets, le projet est à l'étude et l'on recherche le moyen de le financer.

Record des Benjamins en LFBTA : bien que tous records réalisés par un jeune ne pourra être présenté à la FITA si un jour elle officialise cette catégorie, le CA décide de les homologuer en LFBTA et demande au DT de proposer que la FRBTA en face autant au niveau Belge.

Arc nu en salle : voir intervention du délégué Tir nature rapportée dans le présent rapport.

7. Rapport du responsable de la gestion Sportive et de la Lutte contre le dopage :

Lutte antidopage : une série de documents confidentiels concernant les 16 cas déjà traités sont revenu du siège de la FITA. Ces enveloppes - que nous supposons contenir les autorisations à usage thérapeutique - ont été transmises aux archers concernés, par voie postale.

Etonné par la réaction de la FITA, le Président de la FRBTA leur à adressé un courrier. Dans l'attente de trouver une solution « nationale », les envois vers Lauzanne continuent. Quatre nouveau dossier ont été introduits au début de cette semaine.

Règlements des championnats de Ligue et Belgique : afin de pouvoir les publier dans la revue du quatrième trimestre 2005 et les envoyer aux cercles, il est grand temps que les organisateurs transmettent « Invitation et règlement » au secrétariat de la ligue et a l'éditeur responsable.

Candidature aux championnats de Belgique jeunes et seniors : il est temps que nos cercles et provinces se réveillent, pour éviter que la HBL ne s'adjuge toutes les organisations nationales. Par cette stratégie, la HBL espère profité de l'image qui est liée à ces organisations : celle d'une Flandre sportive, active et tournée vers la jeunesse. Nous ne pouvons laisser faire sans réagir. Nous profiterons de la réunion des organisateurs du 18-11-2005 pour réveiller nos troupes.

Projet pour championnats de Belgique outdoor et pourquoi pas indoor : il s'agit de programmer les Championnats de Belgique des Jeunes et des Adultes le même week-end, en sacrifiant ou déplaçant le Championnat par Equipe. Cette formule qui rassemble tous les archers de haut niveau en un même lieu , à une même date, pourrait favoriser la recherche de sponsors et l'intérêt des médiats de couvrir l'événement. Le projet a éveillé de l'intérêt parmi les membres du national. Le Président TH. Zintz n'a pas manqué de souligner qu'actuellement le sport se tourne vers la jeunesse et que d'y associer les seniors, cela prend une toute autre envergure médiatique. Cette proposition est mise à l'étude avec l'aide du secrétaire administratif. Nous espérons pouvoir aboutir à un projet applicable tant en salle qu'en extérieur.

8. Rapport du responsable de l'arbitrage, des règlements et de l'international :

RAS.

9. Rapport du trésorier :

Nombre de membres : l'association compte 1855 membres, soit +/-150 membres de plus par rapport à 2004 (à la même période).

Taxe de tir : encore et toujours quelques taxes LFBTA et taxes Target qui restent non payées.

Championnats de Belgique : la HBL qui fait le forcing pour obtenir les organisations nationales, toutes les organisations nationales, souhaite que soient partagés 50/50 par les deux ligues, les frais d'organisation des dits championnats.

Le CA estime que les frais doivent rester à charge de la Ligue du club organisateur.

Les frais d'arbitrage peuvent éventuellement être partagés si la parité des arbitres HBL/LFBTA est respectée.

10. Rapport du Secrétaire Général :

Courrier : - lettre de AXA Assurance qui demande le tableau des effectifs (salariés) de la LFBTA pour le calcul de la prime. Le secrétaire général a répondu.

- lettre au CA de FAO qui confirme que leur candidature est retenue pour l'organisation LFBTA.

- lettre au club 704 Tabora Namur certifiant leur appartenance à la LFBTA.

- lettre de la communauté Française qui confirme le montant de la subvention octroyée au Cadre Sportif.

- Fax du club de HUY qui nous informe que le 1^{er} janvier 2006, Mr. V. Vandervelden remplacera Mr. A. Romondia à la Présidence et que Mr. J.R. Glace cèdera la place de vice-Président à Mr. S. Kyritsoglou.

11. Divers :

La remise des médailles de la « coupe de Belgique outdoor » n'a pas eu lieu, le Président national étant absent.

Celle-ci sera organisée lors de la remise des prix du Championnat de Belgique en salle.

12. Prochaine réunion :

La prochaine réunion se tiendra le 16 décembre 2005 à 19 heure. La séance est levée à 00h00.

Léon Lejeune, Secrétaire Général.

USAGE INTERNE (PV CA du 10-11-2005).

Pour mémoire à l'attention des seuls administrateurs et délégués.

Remarque du secrétaire général :

Se réunir au fond d'une cafeteria, ne doit plus se produire.
Il est temps d'entreprendre les démarches pour que les locaux de notre siège social soient accessibles pour les réunions du CA.

